



**PROTOCOLE DE SÉLECTION – ÉQUIPE NATIONALE DE
SAUT 2021-2022
&
CRITÈRES RELATIFS À L'ATTRIBUTION DES PLACES EN
COUPE DU MONDE 2020-2021**

18 septembre 2020

Table des matières

1. Préambule	3
2. Objectifs du programme haute performance de Freestyle Canada	3
3. Définitions et rôles	3
4. Structure de l'équipe nationale	4
5. Processus de sélection	5
5.1. Comité de sélection de saut du PHP	5
5.2 Protocol de sélection.....	6
5.3 Classement PHP de saut	7
5.4 Considérations de sélection pour les Grands Jeux	7
5.5 Anomalies de pointage	7
6. Admissibilité	7
6.1 Conditions d'admissibilité générale.....	7
6.2 Conditions d'admissibilité de performance.....	8
6.2a Équipe nationale de saut – Groupe A (“Podium Excellence” – Stade DLTA: S’entraîneur à gagner)	8
6.2b Équipe nationale de saut - Groupe B (“Performance” – Stade DLTA: Apprendre à gagner	8
6.2c Équipe nationale de saut – Groupe NextGen (Stade DLTA: S’entraîner à la compétition et Apprendre à gagner)	9
6.2d Probation.....	10
7. Opportunités de compétitions.....	10
8. Circonstances exceptionnelles.....	14
9. Considérations spéciales du classement	15
10. Généralité.....	16
11. Processus d’appel et d’audition	16
ANNEXE 1 – Plan de progression en saut - Hommes.....	17
ANNEXE 2 – Plan de progression en saut - Femmes	18

**En cas de divergence entre la version française et la version anglaise, la version anglaise primera.*

1. Préambule

Le présent document définit les procédures utilisées par Freestyle Canada pour:

- Sélectionner les athlètes pour l'équipe nationale de saut 2021-2022 (Groupes A & B)
- Sélectionner les athlètes pour l'équipe NextGen de saut 2021-2022
- Octroyer les places des athlètes canadiens pour les coupes du monde de saut FIS 2020-2021

2. Objectifs du programme haute performance de Freestyle Canada

Former des athlètes conformément aux normes de sécurité et d'éthique, qui remportent des médailles aux Jeux Olympiques et aux Championnats du monde.

Les employés du programme haute performance de Freestyle Canada supporteront, prépareront et assisteront les athlètes identifiés dans l'atteinte de leurs objectifs à travers les mécanismes suivants :

- Analyse et identification des forces et des points à améliorer chez les athlètes afin de prescrire des programmes d'entraînement technique, physique et mental appropriés.
- Prendre de l'expérience en compétition internationale où les athlètes peuvent mettre en application leurs outils tactiques et psychologiques.

Les athlètes de l'équipe nationale identifiés aux groupes A et B ont démontré, de manière évidente, qu'ils sont sur la bonne voie pour remporter des compétitions d'envergures d'ici les quatre prochaines années.

Les athlètes identifiés au groupe NextGen ont démontré, de manière évidente, qu'ils sont sur la bonne voie pour remporter des compétitions d'envergures d'ici les huit prochaines années.

3. Définitions et rôles

Titre	Acronymes	Rôles
Freestyle Canada	FC	Organisme régissant le ski acrobatique au Canada
Directeur Général	DG	Employer de tête à Freestyle Canada; répond au Conseil d'Administration
Programme Haute performance	PHP	Programme de performance à Freestyle Canada
Directeur Haute Performance	DHP	Chef du programme haute performance
Développement des athlètes haute performance	DAHP	Processus de développement des athlètes de haut performance
Profile Médaille d'Or	PMO	Habilités identifiées en fonction des différents niveaux du DLTA
Développement à long terme de l'athlète	DLTA	Cheminement de développement du skieur acrobatique

Coupe du Monde FIS	WC	Série de compétition de la FIS
Coupe Nord-Américaine FIS	NorAm	Série de compétitions Nord-Américaines
Fédération international de ski	FIS	Organisme régissant le ski acrobatique à l'internationale
NextGen	NG	Athlètes démontrant de manière évidente un potentiel à remporter des médailles aux Jeux Olympiques subséquent (d'ici 7 ans).
NextGen B	NGb	Athlètes identifiés sur la liste d'ANP pour leur future prometteur
Science Sportive et Médecine sportive	SSMS	Catégorie de services médicaux, paramédicaux et de recherche portant sur la performance des athlètes.
À Nous le Podium	ANP	Agence technique émettant des recommandations à Sport Canada sur le financement du sport canadien. .

4. Structure de l'équipe nationale

4.1 Équipe nationale

L'équipe nationale de saut est composée de (d'un maximum de) trois groupes de skieurs:

- Les athlètes du groupe «A» ont la priorité pour participer aux coupes du monde et reçoivent le financement le plus élevé de Freestyle Canada.
 - Les athlètes du groupe «B» ont la deuxième priorité pour participer aux coupes du monde et reçoivent un financement de Freestyle Canada plus élevé que celui offert aux athlètes NextGen.
- ET**
- Les athlètes de groupe «NextGen» en fonction de leur développement, leur classement et leur financement.

Le comité de sélection déterminera la taille de l'équipe nationale et de chacun de ses groupes. *La taille des groupes peut varier selon l'année en cours à l'intérieur du cycle olympique, la profondeur de l'équipe, le niveau de performance des athlètes, l'écart de points dans le classement ainsi que le budget de l'équipe.*

- Toute sélection d'équipe est pour une période d'une année seulement;
- L'équipe nationale sera nommée d'ici le 15 mai 2021 (chaque année avant le 15 mai);
- Freestyle Canada tentera de maintenir l'équité entre les sexes.

4.2 Équipe Espoir (Camp des Recrues RBC)

Chaque année, Freestyle Canada collabore avec le Camp des Recrues RBC afin d'identifier des athlètes potentiels en saut. Ces athlètes Espoir sont ceux qui ont une expérience d'entraînement et de compétition de haut niveau dans un sport acrobatique (autre que le saut), qui sont sérieusement impliqués dans un plan d'entraînement en ski acrobatique, qui font partie du programme RBC Futurs Olympiens et qui démontrent une bonne progression au niveau des habiletés nécessaires pour la discipline du saut (physique, sur trampoline, en ski, en saut sur les rampes d'eau, sur le air bag et sur la neige).

Les athlètes identifiés lors de la saison 2020-2021 du Camp des Recrues RBC se verront attribuer des objectifs individuels spécifiques qu'ils devront atteindre d'ici le 15 octobre 2021 afin de déterminer leur plan d'entraînement pour la saison d'hiver. Ces athlètes ne font pas partis du PHP, mais ils s'entraîneront au côté du groupe NextGen.

Les athlètes provenant du Camp des Recrues identifiés pour la saison 2020-2021 seront évalués en fonction d'objectifs précis après le 15 octobre 2020 afin de déterminer leur plan d'entraînement pour la saison d'hiver 2020-2021.

5. Processus de sélection

La responsabilité de la sélection des athlètes qui participeront au PHP de Freestyle Canada revient au chef de la direction qui agit selon les recommandations du comité de sélection de saut du PHP (comité de sélection).

5.1. Comité de sélection de saut du PHP

Sous la houlette du chef de la direction, le comité de sélection de Freestyle Canada est responsable de toutes les sélections. Le présent document décrit en détails le protocole de sélection de l'équipe nationale ainsi que les critères relatifs à l'attribution des places en coupe du monde. Le protocole de sélection ainsi que la période de sélection pour les événements d'envergure seront communiqués dans un document distinct.

Dans le cours normal de ses activités, les fonctions du comité de sélection sont les suivantes :

- Sélectionner les athlètes qui feront partie de l'équipe nationale et de ses différents groupes (A, B et C - NextGen);
- Offrir aux athlètes du PHP l'occasion de participer à des compétitions FIS ciblées;

Le comité de sélection est constitué de :

- 3 membres détenant un droit de vote :
 - Entraîneur-chef de l'équipe nationale
 - Entraîneur du groupe NextGen
 - Directeur du programme haute performance (président – et brie d'égalité)
- Membres ne détenant pas de droit de vote:
 - Autres entraîneurs du programme national de saut (si applicable)
 - Directeur de la science du sport et de la médecine du sport
 - Gestionnaire du développement des athlètes de haute performance
 - Directeur général

Lorsqu'applicable, le comité de sélection consultera certains experts du PHP comme : le gestionnaire du programme haute performance, consultants en préparation mentale, entraîneurs physiques, membres de l'équipe médicale ou autres.

Réunions du comité de sélection du PHP :

- Le directeur du PHP présidera les réunions.
- Les réunions peuvent être :
 - a. En direct :
 - i. En personne
 - ii. Par le biais de la technologie (téléphone, conférence web, etc)
 - b. Virtuelles : Soit par le biais de l'électronique comme les courriels pour partager l'information et les classements.
- Pour les réunions réelles : Advenant qu'un membre détenant le droit de vote ne soit pas disponible, le directeur de Freestyle Canada prendra cette place pour cette rencontre.
- Le comité de sélection du PHP fonctionne habituellement par consensus, mais si un vote est nécessaire, ce sera un vote majoritaire.
- Tous les membres du comité de sélection du PHP devront s'abstenir de voter sur les questions qui affectent directement les membres de leur famille immédiate.
- Les réunions du comité de sélection du PHP ne pourront être ouvertes qu'aux membres du comité et aux invités.

Documentation/Communication des réunions du Comité de Sélection

- Les notes de la réunion seront tenues par un membre employé du programme HP et distribuées aux membres du comité de sélection.
- Un résumé des décisions prises lors des réunions du comité devra être rendu disponible aux autres parties intéressées et les divisions provinciales seront informées de sa disponibilité.
- Un membre employé du PHP avisera par écrit les athlètes sélectionnés des décisions prises durant la réunion.

5.2 Protocol de sélection

Dans les 30 jours suivants la compilation des dernières compétitions de la saison dans le classement (habituellement, le Championnat canadien SR):

- Les sélections d'équipe sont faites pour une année (Mai à Avril)
- La période de sélection pour l'équipe nationale 2021-2022 sera du 1^{er} décembre 2020 au 30 avril 2021 inclusivement.
- Le comité de sélection prend connaissance de la liste initiale de classement du PHP et détermine s'il existe des considérations spéciales en matière de classement ou des erreurs dans la saisie de données. Après le 15 mai, aucune rectification ne pourra être faite pour cette période de sélection.
- Les athlètes admissibles sont désignés et classés en vue des nominations.
- Les athlètes admissibles à la sélection en vertu de circonstances exceptionnelles (blessures, etc.) sont désignés et classés comme il se doit.
- L'équipe nationale est identifiée et nommée dans l'ordre suivant :
 - Groupe « A » de l'équipe nationale, suivi du
 - Groupe « B » de l'équipe nationale, suivi du

- Groupe NextGen
- Le comité de sélection déterminera si des athlètes peuvent être identifiés NextGen B. Ces athlètes sont identifiés pour le suivi d'ANP et ils ne font pas partis du PHP.
- Tout athlète sélectionné sera informé de façon officielle et aura 10 jours pour accepter ou refuser l'offre.

5.3 Classement PHP de saut

Le classement PHP de saut est expliqué en détails à la section 7.2. Le directeur haute performance et le gestionnaire du programme haute performance coordonnent le classement PHP de saut ainsi que les calculs associés à la sélection des équipes du PHP. Le comité de sélection prend connaissance de ces classements et les commente. Les entraîneurs se prononcent également sur le niveau d'habileté, le rythme de progression ainsi que le niveau d'efforts fournis et investis de chaque athlète au cours des 12 derniers mois.

- Pour être admissible au classement, un athlète doit habituellement avoir fait un minimum de cinq (5) sauts lors de deux compétitions admissibles selon FC, au cours de la présente saison.
- Les résultats des athlètes doivent être issus de la période de sélection indiquée à la section 5.2.

5.4 Considérations de sélection pour les Grands Jeux

Au cours de la période des Jeux olympiques d'hiver ou des Championnats du monde, les athlètes qui ont de bonnes chances d'être sélectionnés pourraient se voir accorder la priorité dans l'attribution des places pour les compétitions de Coupe du monde. Les critères de sélection pour les compétitions d'envergure feront l'objet d'une politique distincte qui sera publiée sur le site web de Freestyle Canada.

5.5 Anomalies de pointage

Dans certaines circonstances, trois ou quatre épreuves se déroulent sur la même piste dans un court délai, et ces épreuves sont souvent jugées par le même jury. Dans certains cas, cela peut fausser les classements en faveur ou en défaveur des athlètes. Des scénarios comme celui-ci seront revus par le comité de sélection et pourraient occasionner une sélection spéciale non conforme au classement.

6. Admissibilité

Pour être admissible à la sélection de l'équipe nationale de saut 2021-2022, un athlète doit remplir les conditions d'admissibilité générale et de performance :

6.1 Conditions d'admissibilité générale

- L'athlète doit être membre en règle de Freestyle Canada;
- Détenir un passeport canadien valide;

- Avoir une courbe de progression d’habileté/performance qui tend vers le haut;
- Avoir l’âge requis pour prendre part aux compétitions de la Coupe du monde FIS pour la saison 2021-2022.

6.2 Conditions d’admissibilité de performance

L’ANP fournit, de manière restrictive, deux enveloppes de financement à Freestyle Canada:

1. Poursuite de l’excellence: Pour supporter les athlètes ayant démontré, de manière évidente, leur potentiel à remporter une médaille lors des prochains Jeux Olympiques et
2. NextGen: Pour le programme qui supporte les athlètes ayant démontré, de manière évidente, qu’ils sont sur la bonne voie pour remporter une médaille aux Jeux Olympiques subséquents.

Pour être éligible à la sélection de l’équipe nationale de saut, les athlètes sont classés selon leur récentes performances; ces résultats étant utilisés pour le classement PHP de saut. Les athlètes sont sélectionnés pour les groupes A et B selon leurs résultats individuels en saut. Les athlètes du groupe NextGen sont sélectionnés selon leur rang au classement. Les critères suivants exposent les performances requises pour chaque niveau :

6.2a Équipe nationale de saut – Groupe A (“Podium Excellence” – Stade DLTA: S’entraîneur à gagner)

Les athlètes seront sélectionnés pour le groupe A en fonction du classement PHP de saut 2020-2021¹ et selon la réussite de l’un ou l’ensemble des critères suivants :

- Un (1) podium en Coupe du monde FIS de saut lors de la saison 2020-2021 (excluant les compétitions par équipe et les événements où le DD est diminué).
- OU**
- Deux (2) résultats dans le top 5 en Coupe du monde FIS de saut lors de la saison 2020-2021 (excluant les compétitions par équipe et les événements où le DD est diminué).

6.2b Équipe nationale de saut - Groupe B (“Performance” – Stade DLTA: Apprendre à gagner)

Les athlètes classés parmi les quatre premiers par sexe (incluant les athlètes du groupe A) au classement PHP de saut 2020-2021 seront considérés pour ce groupe selon la réussite des critères suivants :

- Avoir réussi, au moins une fois en carrière, le critère d’habileté minimal suivant:

¹ *Le comité de sélection pourrait ajouter des athlètes au groupe A de manière discrétionnaire (Voir Section 9 – Considérations spéciales au classement)*

- Hommes – Réussir sur la neige le niveau 6.1 ou plus du Plan de progression canadien en saut - Hommes (LFF et FFF avec un pointage d'exécution d'au moins 25,8/30,0)
- Femmes – Réussir sur la neige le niveau 5.1 ou plus du Plan de progression canadien en saut – Femmes (LF et FF avec un pointage d'exécution d'au moins 26,3/30,0)

ET

- Participer à au moins une finale en Coupe du monde lors de la saison 2020-2021.

6.2c Équipe nationale de saut – Groupe NextGen (Stade DLTA: S'entraîner à la compétition et Apprendre à gagner)

Pour sélectionner les athlètes de ce groupe, le comité de sélection s'appuiera sur le document Profile Médaille d'Or de Freestyle Canada et considèrera une multitude de facteurs et d'habiletés athlétiques spécifiques à la discipline du saut tels que :

- Niveau de la condition physique;
- Habiletés acrobatiques;
- Attitude;

En plus, le comité de sélection considèrera les athlètes ayant rencontré le niveau minimal de performance suivant :

- Hommes – Réussir sur la neige le niveau 4.3 ou plus du Plan de progression canadien en saut – Hommes (LF et FF avec un pointage d'exécution d'au moins 26,3/30,0) (Voir Annexe 1)
- Femmes – Réussir sur la neige bF et LT (ou plus) avec un pointage d'exécution d'au moins 25,8/30,0) (Voir Annexe 2)

Noter que le but derrière le niveau minimal de performance est de s'assurer que chaque athlète rencontre le niveau de performance attendu par le Programme Haute-Performance.

Lors de la nomination des athlètes pour ce groupe, le comité de sélection considèrera les variables suivantes :

- La taille de l'équipe NextGen sera déterminée après l'identification des athlètes aux groupes A et B et après que nos partenaires financiers aient été confirmés. (La capacité des entraîneurs ainsi que la sécurité des athlètes seront considérées pour déterminer la taille de l'équipe.)
- Les athlètes seront classés selon le classement PHP de saut 2020-2021. Le comité de sélection pourrait décider de terminer la sélection des athlètes à un endroit où il y a un grand écart de points entre ceux-ci.
- Le comité de sélection pourrait choisir des athlètes sans tenir compte de l'ordre de classement, mais plutôt en fonction de ses habiletés et/ou d'une circonstance exceptionnelle.

- L'évaluation des habiletés peut survenir au cours de la saison par un entraîneur du programme national ou durant un camp d'entraînement au printemps.
- Les habiletés seront évaluées en fonction du document Profile Médaille d'Or de Freestyle Canada.

6.2d Probation

La sélection d'un nouvel athlète ou la promotion d'un athlète dans un autre niveau est provisoire au rendement de l'athlète lors de son premier camp d'entraînement. Ses performances et son attitude pourront être revus pour être certain que ce dernier s'adapte bien à l'équipe.

Le comité de sélection pourrait nommer des athlètes à titre provisoire. Les membres provisoires du groupe NextGen 2020-2021 représentent les athlètes ayant atteint le critère d'habileté minimal, mais qui ne démontrent pas les habiletés techniques et athlétiques mentionnées dans le Profile Médaille d'Or de Freestyle Canada. Ces athlètes se verront attribuer des objectifs individuels spécifiques qu'ils devront atteindre d'ici le 15 octobre 2021 afin de déterminer s'ils pourront poursuivre dans le groupe NextGen.

7. Opportunités de compétitions

La FIS procure des opportunités de compétition pour les athlètes de Freestyle Canada et ce dernier choisit les athlètes pour les compétitions.

- Freestyle Canada n'est pas dans l'obligation de remplir toutes ses places allouées pour les Coupes du monde FIS (ou pour les Championnats du monde).
- La priorité pour l'allocation des places en Coupe du monde ira aux athlètes des groupes A et B, suivi des athlètes démontrant un certain potentiel, mais ne faisant pas partie des groupes A et B (NextGen ou autres). Ces athlètes seront choisis par le comité de sélection en fonction du classement PHP de saut ou des considérations spéciales du classement.

7.1 Compétitions de qualification

Pour la saison 2020-2021, les événements suivants seront comptabilisés pour le classement PHP de saut :

Compétitions de saut admissibles 2020-2021:

Niveau Coupe du Monde:	Niveau Coupe continentale:
Coupes du monde	NorAm
Championnats du monde	Coupes Europe sélectionnées
Jeux Olympiques	Championnat Canadien SR
	Championnat du monde JR
Considérations liées à la COVID	
Si un nombre inadéquat d'opportunité de compétition pour une sélection de coupe du monde advenait dû aux restrictions causées par la COVID, le comité de sélection PHP tentera de créer des opportunités de compétition spécifiques dédiées à cette sélection.	

7.2 Classement PHP de saut

Les athlètes seront classés en ordre décroissant (le pointage le plus élevé sera classé en premier) selon la somme de leur 5 meilleurs pointages pour un saut.

- Le pointage total (Pointage des juges : Points pour le take off + Points pour la forme + Points pour l'atterrissage, multiplié par le degré de difficulté du saut) de chaque saut effectué lors de compétitions admissibles sera utilisé pour le classement.
- Le comité de sélection pourrait recommander un changement du nombre de saut utilisé pour la sélection de l'équipe nationale de saut selon l'horaire annuelle de compétition ou d'autres facteurs extraordinaires.
- Autre que pour les cas de circonstances exceptionnelles, les pointages doivent provenir de la dernière saison s'étant conclue.

7.3 Processus de sélection pour les Coupes du monde

Les opportunités de compétition en Coupe du monde seront offertes et déterminées par le comité de sélection. Le classement PHP de saut est utilisé pour octroyer les opportunités de compétition incluant celles de Coupe de monde. Les autres critères pouvant être considérés pour les opportunités de compétition sont :

- Un athlète ayant atteint ses critères de performance de Coupe du monde en camp d'entraînement ou en compétition (basé sur son entente de l'athlète signée) et,
- Le résultat du classement actuel et/ou le potentiel de l'athlète de se qualifier pour un événement majeur.

7.4 Quotas

Pour prendre part à une Coupe du monde, un athlète doit habituellement être membre du PHP (sauf pour les places obtenues directement par la FIS (ex. : champion du Grand Prix NorAm de la saison précédente)). Les athlètes membre d'une équipe provinciale de saut ou du programme Camp des recrues RBC qui ont rencontré leurs objectifs individuels et dont la progression pourrait les mener sur le podium aux Jeux Olympiques de 2026 seront considérés.

Pour la saison 2020-2021 :

- Le Canada s'est fait octroyer six places pour les hommes et quatre places pour les femmes; pour une équipe formée d'un maximum de dix athlètes.
- Le Canada aura deux places additionnelles par sexe pour la nation hôte lors des Coupes du monde en sol canadien.
- Marion Thénault a obtenu une place personnelle pour les Coupes du monde en remportant le Grand Prix NorAm 2019-2020.
- Miha Fontaine a obtenu une place personnelle pour les Coupes du monde en remportant le Grand Prix NorAm 2019-2020.

Les places personnelles ne sont pas considérées dans le quota total attribué à l'équipe.

- FC n'est pas obligé de remplir toutes ses places en Coupe du monde ni au Championnat du monde.
- Le maintien de l'équité des sexes pourrait être affecté en fonction de la différence dans les points, les résultats et les stades de développement.
- Les athlètes du groupe A et B ont une place garantie jusqu'à la coupe du monde de Deer Valley, soit les deux premiers blocs.
- Les athlètes doivent avoir le nombre de points FIS minimal pour être admissible à skier dans un événement de Coupe du monde.
 - La première place de chaque sexe requière un minimum de 50 points FIS
 - Les places additionnelles pour chaque sexe requière un minimum de 100 points FIS
 - Les places de nation hôte requière un minimum de 50 point FIS

7.5 Période d'allocation des places

La saison de compétition est fractionnée en bloc pour l'attribution des opportunités de compétition. Ces blocs sont établis en fonction :

- Du calendrier de compétition de la FIS établit chaque année à l'automne;
- D'un nombre logique d'événement pour mettre le classement à jour;
- De la logistique des déplacements.

Il y a trois dates identifiées pour la sélection/qualification au cours de la saison 2020-2021. L'une d'entre elle sera utilisée pour sélectionner les athlètes des groupes NextGen pour les Coupes du

monde nord-américaines. Toutes les sélections auront lieu à la date indiquée ci-dessous ou avant :

Blocs	Date de sélection	Événements planifiés ²	Départs prévus	Date de l'événement
1a	31 octobre 2020	FIN, CAN, USA	3 - 5	Dec 2020 - Fév 2021
1b	30 décembre 2020	Amérique du Nord – Pour les autres athlètes que ceux des groupes A et B	1 - 3	Jan – Fév 2021
2	9 février 2021	Post Championnats du monde ³	Up to 4	Fév – Mar 2021

Athlètes des groupes A & B Group:

Les athlètes des groupes A et B auront une place pour le premier bloc de Coupes de monde de saut 2020-2021 dans l'intention de renouveler cette place pour le reste de la saison en fonction de la performance de chacun des athlètes.

Athlètes n'étant pas dans le groupe A et B - pour les Coupes du monde FIS nord-américaines 2021 :

Spécifique à la sélection des athlètes des Coupes du monde FIS nord-américaines 2021, le comité de sélection considérera les athlètes de groupe NextGen et dans certains cas, les athlètes de l'équipe provinciale ou du programme Camp des Recrues RBC.

- Freestyle Canada sélectionnera les athlètes en fonction du pointage de leurs sauts effectués lors de compétitions identifiées survenant avant la fin des inscriptions de la première Coupe du monde d'un bloc spécifique.
- Seulement les sauts qui répondent au niveau minimal de saut demandé pour les hommes et les femmes seront considérés.
- Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les places canadienne en Coupe du monde.

Freestyle Canada tient à la santé à long terme de ses athlètes et ceux qui ne sont pas prêts à exécuter certains sauts devront faire confiance à leur entraîneur qui s'assure de leur offrir un développement sécuritaire à long terme.

Niveau minimal de saut:

- **Hommes** - LF et FF
- **Femmes** – Deux sauts doubles différents exécutés lors des événements de qualification.

² Tout dépendant de la participation canadienne à ces événements

³ Ce bloc pourrait inclure une Coupe du monde finale incluant des critères de qualification différents

Sélection additionnelle:

L'ajout d'un athlète sélectionné à une Coupe du monde peut être fait à n'importe quel moment au cours de la saison à la demande et la discrétion du DHP ou du comité de sélection; avec preuve valide à l'appui. Ces sélections additionnelles pourraient subvenir si l'un de ces critères s'avèrent vrais :

- Un athlète démontre d'excellents résultats au niveau NorAm;
- Une étoile montante démontre un potentiel pour remporter une médaille aux Jeux Olympiques ou aux Championnats du monde;
- L'athlète viendrait remplacer un autre athlète ayant eu plusieurs opportunités en Coupe du monde sans parvenir à se classer parmi les 12 premiers.

8. Circonstances exceptionnelles

Un athlète qui progresse positivement dans sa carrière, mais qui vit une blessure, un décès dans sa famille ou une situation similaire pourrait se voir accorder une certaine flexibilité par rapport au classement PHP de saut, à l'attribution des places en Coupe du monde et à d'autres décisions de Freestyle Canada. Ces situations font référence à des Circonstances Exceptionnelles. La période maximale de prolongation rétroactive au niveau des résultats est habituellement d'une saison de compétition.

En fonction d'une saison de compétition incluant 8 sauts:

Si, durant la saison de compétition 2020-2021 un athlète a manqué le nombre suivant de départ dû à une circonstance exceptionnelle:	L'athlète pourra utiliser ce maximum de résultats provenant de la saison 2019-2020:
La saison entière (moins de 8 sauts – habituellement 4 événements)	La période de sélection inclura des événements de la saison précédente pour un maximum d'une saison complète ⁴
5 départs ou plus	Jusqu'à 3 pointages
3 ou 4 départs	Jusqu'à 2 pointages
1 ou 2 départs	Jusqu'à 1 pointage

1. Seuls les athlètes membres du programme PHP sont admissibles aux clauses des circonstances exceptionnelles. Les athlètes provinciaux qui ont subi une blessure peuvent se joindre à l'équipe s'ils présentent suffisamment d'évidence permettant d'être choisis au détriment de leur ordre de classement.
2. Le comité de sélection peut utiliser, à sa discrétion, les clauses des circonstances exceptionnelles pour des cas particuliers. Le comité le fait habituellement pour des athlètes qui ont obtenu suffisamment de résultats en Coupe du monde (médailles, top 6, ou top 16 à des compétitions d'envergure). Pour répondre à ces cas spéciaux,

⁴ Les événements les plus récents seront ceux choisis jusqu'à un total de 8 sauts (ex.: Le championnat canadien sera le premier événement considéré).

- il pourrait être nécessaire de prolonger rétroactivement la période de sélection ou d'apporter d'autres modifications.
3. Toute blessure devra être évaluée et validée par les membres de l'équipe médicale de FC. Le but de l'évaluation médicale est de confirmer la gravité de la blessure de l'athlète et anticiper le temps de réhabilitation. Le comité de sélection, avec l'avis des experts médicaux, peut empêcher un athlète de participer à une compétition si le rythme de rétablissement de l'athlète le justifie.
 4. Un athlète qui n'est pas en mesure de participer aux Championnats canadiens en raison d'une blessure ou d'une circonstance exceptionnelle doit obtenir une permission écrite auprès du directeur du PHP pour s'absenter. Le directeur du PHP peut exiger une attestation médicale.
 5. Dans certains cas, il n'est pas recommandé pour un athlète de haute performance, en raison d'une limitation de ses activités occasionnée par un problème de santé, de participer à un entraînement ou à des activités du PHP pour une année entière. Si tel est le cas, ce qui suit s'appliquera :
 - Une telle décision doit être prise conjointement par l'athlète, le médecin personnel de l'athlète, FC et le médecin-chef de FC.
 - L'athlète demeure membre du PHP, et devra se procurer une carte de membre de FC et une licence pour participer aux compétitions internationales.
 - L'athlète demeurera admissible aux vêtements du PHP et à d'autres marchandises fournies par les fournisseurs, continuera de faire l'objet de promotion dans le guide de l'équipe à l'intention des médias et sera admissible à l'octroi de brevets de Sport Canada et aux services du Centre national des sports.
 - Un programme de réadaptation pour l'athlète sera mis sur pied en collaboration avec l'athlète et FC. Ce programme de réadaptation sera supervisé par FC, et évalué régulièrement. Le retour de l'athlète à une participation complète au PHP dépendra, en partie, des résultats du programme de réadaptation.
 - Le programme de réadaptation peut inclure un entraînement officiel du PHP et la participation à certaines compétitions, ainsi que de la physiothérapie, un entraînement individuel et d'autres mesures de réadaptation. Tout entraînement officiel dans le cadre du PHP et la participation à des compétitions ne se feront qu'à des fins de réadaptation. Les évaluations ou les résultats de cet entraînement ou de la participation à des compétitions ne serviront pas à classer l'athlète aux fins de la sélection de l'équipe du PHP.
 - L'athlète sera admissible à un retour complet au PHP seulement lorsque FC aura déterminé que le programme de réadaptation est terminé et qu'il n'y a pas de risque d'engendrer d'autres blessures.

9. Considérations spéciales du classement

Le comité de sélection peut dans certains cas sélectionner des athlètes sans tenir compte du classement initial. Dans de tels cas, le comité de sélection doit justifier en détail sa décision. Les

raisons de cette décision doivent s'appuyer sur les objectifs décrits au début du présent document.

Les considérations de classement spéciales incluent notamment les exemples suivants :

- Un athlète qui est monté sur le podium lors d'événements majeurs dans les dernières années. (Jeux Olympiques et/ou Championnats du monde)
- Un athlète qui a d'excellents résultats et qui les améliore pourrait être classé à un rang supérieur à celui établi par les calculs.
- Un athlète qui présente d'excellentes dispositions physiques (mesurables par des tests) et une excellente aptitude technique pourrait se voir attribuer un rang supérieur à celui établi par les calculs. Cela se produit surtout au début de la carrière d'un athlète. Explication : à certains stades du développement, un athlète peut s'investir pleinement dans l'entraînement et ne pas obtenir de si bons résultats en compétition.
- Un athlète qui a eu des occasions de s'améliorer et qui ne fait pas de progrès envers l'atteinte des objectifs du programme pourrait obtenir un rang inférieur à celui que lui attribuent les calculs; des preuves écrites par le comité de sélection seront fournies.
- Lorsque deux athlètes obtiennent des points très rapprochés, il est fort probable que la sélection se fasse sans tenir compte de l'ordre de classement.
- Un athlète très dévoué à la tâche et déterminé à participer aux occasions d'entraînement pourrait passer devant un athlète qui ne montre pas ces attributs.

10. Généralité

Les situations non traitées dans le présent document seront résolues par le directeur général de FC en collaboration avec le comité de sélection.

11. Processus d'appel et d'audition

Freestyle Canada est régie par son conseil d'administration et dans certains cas, par nos partenaires de performance. Chaque décision est prise en fonction des paramètres qui nous régissent. Advenant qu'un athlète croit qu'une mauvaise décision ait été prise à son égard, il peut enclencher le processus d'appel.

Le but d'un appel est de corriger une mauvaise information ou une information manquante ou encore, de corriger une procédure qui n'a pas bien été appliquée par le comité de sélection ou par un employé de PHP. . Les appels doivent être interjetés en vertu de la politique d'appel établie par FC sur www.freestylecanada.ski

ANNEXE 1 – Plan de progression en saut - Hommes

Plan de progression canadien en saut – HOMMES

Men

Lev.		Trampoline		Jump			
		skills	r./scor.	Water	Snow		
7	3	3188 (4,4 - L)	7/8.0				
	2	3186 (4,2 - L)	7/7.5		bFdFF, bdFFF or bFFdF		
	1	3186 (2,4 - L)	7/7.0	bFdFF, bdFFF or bFFdF	bLdFF, bFdFF		
6	3	2185 (2,3 - puck)	6/8.0	bLdFF, bFdFF	bLdFF, bFFF	21 ans +	
	2	3184 (2,2 - L)	6/7.5	bLdFF, bFFF	bLFF, bFFF		
	1	3182 (0,2 - L)	6/7.0	bLFF, bFFF	bLFF, bFFF (25,8)	20-21 ans	B-Team
5	3	3184(2,2 -L)	5/ 8.0	bLFF, bFFF	bLTF or bLFT, bLFF		
	2	2183 (0,3 -T)	5/ 7.5	bLTF or bLFT, bLFF	bFdF,bLdF or bdFF	18-19 ans	
	1	3182(0,2L)	5/7.0	bFdF, bLdF or bdFF	bFF, bFdF		
4	3	2183(1,2Puck)3184(2,2 Puck)	4/ 8.0	bFF, bFdF	bLF, bFF (26,3)		C-Team
	2	3182(1,1-T), 318L	4/7.5	bLF, bFF	bLF, bFF	16-17 ans	
	1	2181P, 3182(0,2-Puck)	4/7.0	bLF, bFF	bLT or bLL, bLF		
3	3	2181T, 318P	3/ 8.0	bLL or bLT, bLF	bLT, bLL		Québec Performance
	2	3144	3/7.5	bF, bLT,	back lay, back full	14-15 ans	
	1	2143, 318T	3/7.0	back lay, back full	back lay, back full		
2	3	3131, 3142	2/ 8.0	back pike, back lay	back pike, back lay		
	2	313L, 2141L	2/7.5	back pike, back lay	back pike, back lay	12-13 ans	Québec Regional
	1	314L, 2141P	2/7.0	back tuck, front tuck	back tuck, front tuck		
1	3	314P, 213L	1/ 8.0	zudnik, 360°	zudnik,360°	10-11 ans	
	2	F drop to Back, 214P	1/7.5	zudnik, kosak	zudnik, kosak		
	1	Cradle, 31123	1/7.0	straight, spread eagle	straight, spread eagle	8-9 ans	Club
0	3			jump on water	ski a mogul run		
	2				ski the landing	no age	
	1				250h skiing+100h coaching		Ex gymnist

Pour l'équipe nationale groupe B, les athlètes doivent réussir sur le neige, le niveau 6.1. avec un pointage d'exécution de 25.8/30.0.

Le critère d'habilité minimal pour être considéré pour l'équipe nationale NextGen est la réussite du niveau 4.3 avec un pointage d'exécution de 26.3/30.0.

ANNEXE 2 – Plan de progression en saut - Femmes

Plan de progression canadien en saut - FEMMES

Women

Level		Trampoline		Ramp		Age	Team
		skills	r./scor.	Water	Snow		
7	3	3188 (4,4 - L)	7/8.0				
	2	3186 (4,2 - L)	7/7.5				
	1	3186 (2,4 - L)	7/7.0				
6	3	2185 (2,3 - puck)	6/8.0				
	2	3184 (2,2 - L)	6/7.5		bFdF, bdFF (26.3)		
	1	3182 (0,2 - L)	6/7.0	bFdF, bdFF (26.3)	bFdF, bdFF	21 ans +	
5	3	3184(2,2 -L)	5/ 8.0	bFdF, bdFF	bFF, bFdF (26.3)		
	2	2183 (0,3 -T)	5/ 7.5	bFF, bFdF (26.3)	bFF, bFdF	20-21 ans	
	1	3182(0,2L)	5/7.0	bFF, bFdF	bLF, bFF (26.3)		B- Team
4	3	2183(1,2Puck)3184(2,2 Puck)	4/ 8.0	bLF, bFF (26.3)	bLF, bFF	18-19 ans	
	2	3182(1,1-T), 318L	4/7.5	bLF, bFF	bLT or bLL, bLF (26.3)		
	1	2181P, 3182(0,2-Puck)	4/7.0	bLT or bLL, bLF (26.3)	bLT or bLL, bLF		
3	3	2181T, 318P	3/ 8.0	bLT or bLL, bLF	bLL, bLT (25.8)	16-17 ans	C- Team
	2	3144	3/7.5	bF, bLT,	back lay, back full (26.3)		Québec
	1	2143, 318T	3/7.0	back lay, back full	back lay, back full	14-15 ans	
2	3	3131, 3142	2/ 8.0	back pike, back lay (26.3)	back pike, back lay (26.3)		
	2	313L, 2141L	2/7.5	back pike, back lay	back pike, back lay	12-13 ans	Québec Regional
	1	314L, 2141P	2/7.0	back tuck, front tuck	back tuck, front tuck		
1	3	314P, 213L	1/ 8.0	zudnik, 360°	zudnik,360°	10-11 ans	
	2	F drop to Back, 214P	1/7.5	zudnik, kosak	zudnik, kosak		
	1	Cradle, 31123	1/7.0	straight, spread eagle	straight, spread eagle	8-9 ans	Club
0	3			jump on water	ski a mogul run		
	2				ski the landing	no age	
	1				250h skiing+100h coaching		Ex gymnast

Pour l'équipe nationale groupe B, les athlètes doivent réussir sur la neige, le niveau 5.1 avec un pointage d'exécution de 26.3/30.0.

Le critère d'habilité minimal pour être considéré pour l'équipe nationale NextGen est la réussite de bF et LT avec un pointage d'exécution de 25.8/30.0.